

Extrait du registre
des délibérations du conseil
communautaire de la communauté de
communes Sauer Pechelbronn

séance du 02/06/2014

Date de la convocation:

22/05/2014

Date d'affichage:

23/05/2014

L' an 2014 et le 2 Juin à 19 heures 30 minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, maison des services et des associations à Durrenbach sous la présidence de HAAS Jean-Marie, délégué(e) titulaire.

Nombres de membres:

Afférents au conseil

communautaire : 35

En exercice : 35

Votants : 34

Présents : Tous les délégués (ou suppléants) sauf :

Excusé(s) : MM : SUSS Charles, THALMANN Alfred

Secrétaire de séance :

M. KREISS Alfred.

Réf : 104.2014

Vote : A la majorité

Pour : 32

Contre : 0

Abstentions : 1

Mention exécutoire : Non

104.2014 : DBM n°1 pour le budget principal : modification n°1 du tableau des contributions et participations,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts définissant la composition et les compétences de la communauté de communes,

Vu l'avis du bureau exécutif,

Entendu l'exposé du président M. Jean-Marie HAAS,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité, une abstention, décide :

- **De modifier le tableau annexe des contributions et participations comme suit :**

Contribution AMROF : Participation au titre des visites guidées 2è semestre 2013 : 1461 €, prévu : 0 €, (n'a pu être versé sur le budget 2013).

Contribution au syndicat scolaire de Soultz-sous-Forêts : Contribution définitive pour 2014 : 13 653 €, prévu : 13 150 € (montant de la contribution non connue lors du vote du budget, prévision trop faible).

Envoyé en préfecture le 12/06/2014
 Reçu en préfecture le 12/06/2014
 Affiché le 

Nouveau tableau :

Subventions, contributions 2014					
DBM n°2 02,06,2014					
Détail contributions		Compte	concerne	précisions	montant
FDMJC	Périscolaire	6288	solde 2013	fonctionnement du service	30 000
FDMJC	Périscolaire	6288	2014	fonctionnement du service	177 160
FDMJC	Périscolaire	6288	2014	facturation intervention péri sur animation	8 000
FDMJC	Périsco réforme rythmes scolaires	6288	2014	fonctionnement du service	35 000
SIVOM scolaire Wiss	Wingen	6554	2014	enfants scolarisés à l'ext territoire	3 125
Syndicat scolaire Soultz	Communes Pechelbronn	6554	2014	enfants scolarisés à l'ext territoire	13 500
Syndicat scolaire Soultz	Communes Pechelbronn	6554	2014	dbm2	153
SCOTAN	participation par hab 1,30 € X hab	6554	2014		24 000
SDIS	contribution au fonctionnement	6554	2014		105 715
SDIS	contribution à l'investissement	6554	2014		21 065
SYCOPARC	participation statutaire	6554	2014		6 725
SYCOPARC	conservation musées musée du pétrole	6554	2014		7 660
SYCOPARC	conservation musées MROF Kutzenhausen	6554	2014		0
SYCOPARC	participation architecte mutualisé	65737	solde 2013		5 825
SYCOPARC	participation architecte mut communes hors PNRVN	65737	2014	prévision (cf délib à prendre)	2 880
AASBR	Halte garderie à Morsbronn	6574	2014	Montant 2014 : à retrancher trop payé 2013	85 250
AASBR	Relais assistantes maternelles	6574	2014	Montant 2014 : à retrancher trop payé 2013	33 900
FDMJC	Service animation	6574	2014	fonctionnement du service-postes	103 550
FDMJC	Service animation	6574	2014	fonctionnement du service-actions	10 000
Office de tourisme Intercommunal	participation selon convention	6574	2014	Taxe de séjour perçue intégrée dans la subvention versée / fctlonnmt du service	100 000
ECMU	participation selon convention	6574	solde 2013	selon nb élèves et achats + actions	8 600
ECMU	participation selon convention	6574	2014	selon nb élèves et achats + actions	43 300
ECMU	subvention exceptionnelle	6574	2014	a valider politique + réflexion fctlonnmt	18 000
Assoc musée du pétrole	participation selon convention	6574	solde 2013	poste de médiatrice culturelle	6 900
Assoc musée du pétrole	participation selon convention	6574	solde 2013	participation aux actions	6 250
Assoc musée du pétrole	participation selon convention	6574	2014	poste de médiatrice culturelle	18 900
Assoc musée du pétrole	participation selon convention	6574	2014	participation aux actions	14 100
AMROF	part visites guidées	6574	2014		0
AMROF	part visites guidées	6574	solde 2013	dbm2 02,06,2014	1 461
AMROF	aide exceptionnelle	6574	2014	a validement politique cf prog réhab MROF	18 000
AMROF	actions/visites guidées forfait annuel 650 €	6574	2014		0
Fédération des professionnels PAC	subvention fonctionnement actions	6574	2014		15 000
Fédération des professionnels PAC	subvention fonctionnement poste	6574	2014		12 000
OCM	OCM subv aux entreprises	6574	2014		0
CAUE	Adhésion 2013	6574	2014		50
mission locale alsace du nord	participation par jeunes accueillis	6574	2014	(3,55Xjeunes CCSP)+(80€Xjeunes accueillis)	12 000
mission locale alsace du nord	participation par jeunes accueillis	6574	2013	rattrapage	11 225
ADEAN	participation par hab 0,80 € X hab	6574	2014		14 550
Aide aux privés	Aide BAFA 500 € X 6 pers en my	6574	2014		3 000
Aide aux privés	subv patrimoine bâti ancien	6574	2014		15 000
Vis-à-Vis	Participation étude de valorisation cyclotouristique	6574	2014		1 000
Maison de la nature du delta de la Sauer et d'Alsace du Nord	Participation journée franco allemande sur les plantes sauvages 15-18 mai	6574	2014		500
Collèges accueill élèves territoire	subv classes découvertes	6574	2014		5 000
college de Woerth et unss	participation selon convention	6574	2014	programme d'actions scolaire	5 850
Verbandsgemeinde Dahner Felsenland	participation mag vis-à-vis	65737	2014	cf délib et convention	20 000
divers	non affecté	6574	2014	marge de manœuvre	5 806
TOTAL					1 030 000

- De modifier le budget en conséquence comme suit :

6554 : +153 € soit 181 943 €

6574 : -153 € soit 569 192 €

Le président sera chargé de l'exécution de la présente décision.
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour copie conforme :

DURRENBACH, le 04/06/2014

*Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la Loi n° 82-623
du 22 juillet 1982*

Le président,
Jean-Marie HAAS

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS
PREFECTURE DE WISSEMBOURG le :

et publication ou notification du :

